

# Beaucoup de tensions au conseil

La dernière réunion du conseil municipal ne devait pas, a priori, avoir de questions, comme on dit, qui fâchent. Et pourtant, comme c'est souvent le cas depuis les dernières élections, les esprits étaient chauds et les échanges entre l'opposition et la majorité plutôt tendus. Pas très serein tout cela, et on peut se demander combien de temps cela durera, tant il est vrai que l'atmosphère est lourde.

Lors de la dernière séance, la première banderille a été plantée par Roger Villoteau (opposition) qui demanda ce que le maire entendait par jours francs : « *La loi dit cinq jours francs pour la réception de la convocation du conseil municipal et là nous avons reçu cette convocation le mercredi.* » Le maire, Alain Bénard, a dit que les conseillers auraient dû la recevoir le mardi et a promis de « *caler cela* ».

Deuxième épisode avec la chef de file de l'opposition, Mélanie Fortier, qui posa la question : « *Est-ce que, quand le tribunal administratif aura statué (l'opposition devrait récupérer un siège suite au nouveau décompte à l'issue du scrutin de mars), nous referons un vote ?* » (notamment pour les commissions. Alain Bénard dit vouloir « *attendre et voir si par rapport à la proportionnelle cela changera quelque chose, nous vérifierons et nous aviserons* »).

## Escarmouches sur une réserve parlementaire

Le troisième épisode, avant d'entamer l'ordre du jour, émanait encore de Mélanie Fortier, demandant un enregistrement des séances du conseil municipal.

Le premier point concernait l'agrandissement de la mairie, « *pour lequel nous sollicitons auprès du sénateur Dominique Leclerc une subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire pour des travaux s'élevant selon l'étude à 495.000 € hors taxes* », a présenté le premier adjoint, Jean-Michel Mercier. Là encore l'opposition réagira, non pas sur le principe – « *Nous voterons la subvention* », affirmera Mélanie Fortier – « *mais sur la méthode, car il aurait été démocratique de consulter la population sur les priorités et avoir une vision alors qu'il y a toujours des fuites au gymnase* ». Alain Bénard répondra sèchement :

« *Il y a eu un débat d'orientations budgétaires et j'ai proposé de consulter les habitants. Vous êtes mal renseigné sur le gymnase car les travaux ne sont pas terminés et les lucarnes ne sont pas en-*

*core changées sur le toit.* » Les échanges seront encore vifs quand il s'agira de désigner les représentants au syndicat d'électricité d'Indre-et-Loire (Sieil), question qui verra Maryse Cabanel (opposition) monter au créneau pour répondre au maire, qui affirmait que « *cette désignation était une question technique, avec la prise de compétence de l'éclairage public par la CCET* » ; pour elle en revanche il s'agit au contraire « *d'une question politique avec les orientations du Sieil* ». Les débats deviendront en revanche plus sereins quand le maire promettra à Maryse Cabanel de faire son possible pour qu'elle puisse être suppléante au conseil intercommunal de prévention de la délinquance.